



Avis d'appel public à la concurrence - MP 2019-10

1. Identification de la Collectivité qui passe le Marché

Agence du Tourisme de la Corse. Pôle Administration générale
17 Bd du Roi Jérôme. 20181 Ajaccio
Tél: 04.95.51.77.97 Fax: 04.95.51.14.40
Mail : fleca@atc.corsica

2.Procédure de passation : ACCORD-CADRE passé en PROCEDURE ADAPTEE en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

3.Objet du Marché : Prestations comprenant la réservation et la fourniture de titres de transport terrestres, aériens, ferroviaires et maritimes, pour les déplacements à l'extérieur de l'île pour l'Agence du Tourisme de la Corse (ATC)

4.Durée : L'accord-cadre commence à la date de l'accusé de réception de sa notification pour une durée initiale de 1 an.

Il est renouvelable 2 fois par reconduction tacite pour une période de 1 an. Le pouvoir adjudicateur pourra renoncer à la reconduction tacite par dénonciation expresse faite un mois avant l'échéance du contrat par l'envoi d'un préavis au titulaire du marché avec recommandé et accusé de réception
La durée maximale de l'accord-cadre est de 36 mois.

Prix maxi HT : 50 000.00 € par an.

Critères de jugement des offres : Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1- Prix des prestations	40%
2- Qualité du service rendu	40%
3-Pouvoir de négociation	20%

Adresse pour télécharger le dossier de consultation, obtenir des renseignements administratifs et techniques et remettre les offres : <http://www.achatspublicscorse.com>

Date d'envoi à la publication : Le 1er juillet 2019 : journal arriti, Petit bastiais, BOAMP, plateforme de dématérialisation www.achatspublicscorse.com

Délai de remise des offres : Le mercredi 7 août 2019 à 16 heures (heures française)